

Thierry Vincent

Dieu sans religion

Foi et démocratie

Presses universitaires de Grenoble

À la mémoire d'Antoine Delzant

« Ils jugent plus sûr que Dieu approuve
ceux qu'il remplit de son Esprit
que non pas qu'il faille observer la Loi. »

Pascal, *Pensées*

« À qui la vie humaine est une expérience
à mener le plus loin possible,
la somme universelle est nécessairement
celle de la sensibilité religieuse dans le temps. »

Georges Bataille, *Théorie de la religion*

Remerciements



Merci à Thierry Ménissier qui a rendu la publication de ce texte possible et qui l'a longuement critiqué et discuté; à Bruno Jeanmart pour m'avoir donné de précieux conseils notamment sur Kierkegaard et l'idée d'un Dieu sans relation d'objet; à Agnès pour avoir courageusement relu et corrigé le manuscrit.

Préambule



Dans le train qui la conduit de Balbec à la résidence des Verdurin, la femme du Dr Cottard interroge le baron de Charlus sur ses convictions religieuses. Soucieuse d'apparaître comme une belle âme, elle lui affirme que : « si on les pratique sincèrement, toutes les religions sont bonnes ». La réponse de Charlus ne se fait pas attendre : « on m'a appris que la mienne était la vraie », lui réplique-t-il sans ambages. « C'est un fanatique », pense aussitôt son interlocutrice (Proust, 1966, p. 440).

Ce dialogue imaginé par Proust il y a plus d'un siècle reste d'actualité. Le partage entre le « fanatique » Charlus et la tiède et consensuelle Madame Cottard subsiste. Cette dernière révèle une position subjective classique à nos modes de vie démocratiques, lesquels ne requièrent pas un grand engagement : toutes les vérités paraissent bonnes à prendre. Surtout si c'est un bon moyen d'éviter toute polémique, pourrait-on ajouter. Mais si toutes les vérités sont bonnes à prendre, autant dire que leur fonction de dire le vrai et de distinguer du faux, n'a guère de valeur et n'importe plus franchement. Le « bon » l'emporte sur le vrai, le bon se substitue au vrai, voire s'y confond, dans l'esprit de Madame Cottard.

En revanche, les paroles de Charlus manifestent sa réaction à l'égard de la banalisation du vrai, à son escamotage sous le bon : La religion, comme il l'énonce parfaitement, reste une affaire de vérité et même d'*apprentissage* de la vérité. Rien ne divise mieux que ce que l'on entend par vérité, ce que l'on *croit* être

vrai, ce que l'on nous a appris comme étant le vrai, et parmi les vérités apprises, rien ne divise mieux que la vérité religieuse, rien ne radicalise autant les attitudes subjectives. Madame Cottard, qui met toutes les religions sur le même plan, niant ce qui les sépare et en fait la singularité, ne peut que s'indigner de la réplique d'un Charlus. Ce dernier lui apparaît comme fanatique parce qu'il lui assène sa ferveur à l'égard de la vérité et réfute sa dissolution dans un vague œcuménisme : on ne saurait transiger avec la vérité, avec la croyance en la vérité.

Madame Cottard reflète une position propre à nos sociétés, dans lesquelles non seulement la religion mais ce que l'on entend par « vérité » au sens large, a pris une dimension assez fade, fadeur que l'on peut tenir comme la conséquence d'une certaine normalisation de la vie démocratique. À ces vérités, surtout si comme dans la religion elles se posent comme « révélées », se substituent des « valeurs » érigées en principe et énoncées sous forme de Droits (de l'Homme, de l'Enfant, etc.).

Il y aurait ainsi des vérités d'un côté, susceptibles de mobiliser immédiatement un engagement subjectif intense dès lors qu'elles sont menacées, et des valeurs de l'autre, pour lesquelles un engagement collectif à longue détente est requis.

Car dans un état démocratique, l'espace public est profane. Il n'est, théoriquement, rien qui n'y soit discutable, rien qui ne puisse être saisi par le gouvernement de la raison. Cela signifie, par rebond, qu'on ne devrait y trouver rien de véritablement sacré, rien qui ne soit tabou. Bien sûr, la réalité dément quotidiennement cette affirmation, mais celle-ci reste un horizon, un idéal de la démocratie elle-même, si l'on veut. Et cet espace profane où rien ne saurait être soustrait à la raison, constitue paradoxalement le seul fait *indiscutable* d'un monde démocratique puisqu'il en constitue la fondation.

À cet égard, la grande marche pour la liberté d'expression qu'a connu la France le 11 janvier 2015 est exemplaire. Ce droit démocratique « la liberté d'expression », dès lors qu'il a été mis en péril par des djihadistes soucieux de défendre dans le sang

et la vengeance ce qu'ils considéraient comme une vérité bafouée, a fonctionné comme un seuil au-delà duquel la tolérance n'était plus de mise. En se levant massivement pour protester, les Français ont sans doute moins défilé pour soutenir l'esprit potache de *Charlie Hebdo* que pour manifester contre l'atteinte faite à ce qu'ils estimaient être un fondement de la société démocratique. Le Droit s'est opposé à la Vérité et ne s'y est pas opposé de façon tiède.

De fait, il ne saurait y avoir légalement de blasphème dans un espace démocratique. Le blasphème n'existe que dans un espace sacré parce qu'il constitue le crime suprême contre la vérité révélée. Pas seulement en raison d'une quelconque contestation de la vérité révélée, ce qui est déjà inacceptable dans l'espace en question, mais parce qu'il la moque, c'est-à-dire qu'il en foudroie l'essence : rien n'est pire en effet que de tourner en ridicule la Vérité.

Autant voir les choses en face : lors de l'attentat du 7 janvier 2015 contre les journalistes de *Charlie Hebdo*, les djihadistes répondaient par la violence physique à ce qui avait été pour eux et leurs commanditaires une violence morale ou symbolique. Quelle qu'ait été leur niveau de manipulation, leur acte était une réponse à la violence que le blasphème inflige au croyant. Ils commettaient un acte meurtrier en rétorsion à un acte symboliquement assassin, le blasphème. Si dans l'après-coup de l'attentat, on a longuement souligné la disproportion entre le crayon (ou la plume) et les armes lourdes employées par les tueurs, il serait naïf de considérer que des paroles (ou des dessins) puissent être porteurs d'une violence *soft* et donc quasi négligeable face à une action armée ; comme si les mots n'avaient pas de poids, restaient sans conséquence et n'engageaient pas ceux ou celui qui les énoncent.

Reste que les assassins des journalistes de *Charlie Hebdo* sont des Français, censés, en tant que citoyens de ce pays, accepter les fondements de la république et qu'avec eux resurgit, après une certaine trêve¹, un affrontement dont l'enjeu, selon toute

1. Trêve qui reflétait que les enjeux sociaux se déclinaient autrement. Peut-être les attentats du 7 et 9 janvier signent-ils la fin du marxisme en tant que décrypteur presque exclusif des comportements sociaux.

apparence, est franchement religieux. Que celui-ci concerne essentiellement l'Islam et sa radicalisation politique, ne peut faire oublier qu'un conflit à caractère confessionnel est survenu au cœur d'une société civile dont on avait un temps cru qu'elle avait entériné une séparation définitive entre l'Église et l'État. Mais plus encore : les attentats du 13 novembre 2015 à Paris, qui ont touché l'ensemble des Français quelles que soient leurs appartenances et convictions, mettent à mal les positions tièdes à la Madame Cottard et forcent à repenser ce que sont les *exigences* démocratiques et leurs fondements.

En particulier, une exigence laïque qui est loin d'aller de soi, et qui ne semble pas durablement acquise, en particulier dès que des choix éthiques doivent être opérés. On l'a vu concernant les problèmes de bioéthique, plus anciennement lorsqu'il s'agissait de discuter une loi sur l'avortement, et très récemment lors des manifestations contre le mariage homosexuel, dit : « pour tous ». Dans ce dernier cas, les groupes de pression religieux (en France, majoritairement catholiques) s'insurgeaient contre ce qu'ils estiment être un abus de pouvoir de l'État, qui selon eux, excède ses prérogatives en s'aventurant dans un domaine, celui de l'éthique, où la démocratie ne pouvait aller seule, comme si l'État contemporain pouvait rester axiologiquement neutre.

C'est peu dire aussi que, de par le monde, le principe de laïcité est loin de faire l'unanimité. Après l'écroulement voilà plus de vingt ans de l'idéologie communiste, de nombreux pays musulmans se sont mis à revendiquer l'établissement d'États religieux comme parade au monde capitaliste, dans le but de promouvoir des valeurs estimées abandonnées par l'Occident, subordonnant de fait la vie sociale aux vérités religieuses. Ce que l'on peut percevoir actuellement de l'évolution des révolutions du « Printemps arabe » semble aller dans ce sens. Dans ces pays, la laïcité est apparue à certains comme responsable de la perte des valeurs morales, de la crise économique et de la main mise occidentale. La liberté individuelle telle que nous la revendiquons, n'y est perçue que comme une liberté du profit à tout prix, et celle de la jouissance effrénée de quelques-uns sur le dos de tous ; aussi la laïcité y est-elle

vécue comme l'épine dorsale d'un système qui pille les richesses des pays pauvres et les déplace au bénéfice de personnages ou de communautés sans foi ni loi ni retenue.

Cette réaction anti-laïque et anti-démocratique, qui, pour une part, est aussi révolte contre la misère et l'oppression sociale, fait aisément son chemin dans nos propres sociétés auprès d'une population récemment immigrée provenant de pays où la tradition des Lumières n'existe pas, mais aussi auprès d'un certain nombre d'autres sujets chez qui l'immigration ne joue aucun rôle, mais qui y trouvent matière à contrer un système capitaliste traitant l'être humain comme une marchandise.

Dans ce rapport de forces, les sociétés occidentales se sont trouvées piégées et ont tendance à réagir à la façon de Madame Cottard : finalement avec l'esprit large, tout est bon à prendre. Au nom du principe d'égalité et de liberté de penser, on se défend mal contre ceux qui revendiquent le droit à penser la suppression de la liberté de penser, ou plus exactement : le droit à réfuter l'usage de la raison dans quelque domaine que ce soit.

Ce mouvement antidémocratique dans son fondement s'est évidemment largement appuyé sur un communautarisme cultivé de façon désinvolte, afin d'éviter un conflit frontal avec une population pour qui l'immigration servait jusque-là de billet de faveur, sans suffisamment se soucier de promouvoir des devoirs liés à la terre d'accueil. Au nom du droit à la différence, la République a fomenté en son sein des principes qui la dynamitait. Il faut reconnaître que cette dernière, faute de tenir fermement sur des valeurs qui la fonde, semble avoir une inclination naturelle à la paresse éthique, paresse dont elle ne s'ébroue que quand le danger est imminent. En dehors de cela, nous autres citoyens adoptons la position subjective de Madame Cottard pour laquelle tout est bon tant que les affaires continuent : la raison finira bien par l'emporter.

Cette position subjective a un nom : c'est celle de la « belle âme » où l'on ne cesse de confondre son désir avec la loi du cœur, et dont le « quant à soi », qui est plutôt un quant à moi, est sans cesse

référé à ce que la psychanalyse appelle le moi idéal. Il s'agit d'une position narcissique, bon reflet de l'hédonisme contemporain, caractérisée par le fait que le sujet n'y est jamais pour rien dans le désarroi du monde qu'il habite (méconnaissant que c'est aussi le monde qui l'habite), escamotant son désir et la souffrance qui en découle, en se réclamant d'un « singulier universel² ». Ce qui importe ici, et l'on va le revoir longuement, c'est l'arrimage de cette position à la raison, à la rationalité comme principe et comme fin, l'assujettissement à la figure de « l'honnête homme » pour qui le réel est rationnel et le rationnel réel.

Bien entendu, c'est le gouvernement de la raison, dont la laïcité est la conséquence, qui est en réalité la cible des pouvoirs religieux, faisant resurgir le vieux débat entre raison et croyance dans un monde dont on ne cesse de répéter qu'il est sécularisé. Mais l'opposition lancinante entre croyance et raison, qui fut le long combat de la « libre-pensée » et de l'athéisme (dont la laïcité est indéniablement un des aboutissements), n'a pas été suffisante et n'a jamais empêché quiconque de croire, y compris les plus rationnels d'entre nous, ce texte le montre. Il faut donc aller au-delà du clivage abrupt entre vérité religieuse et valeurs collectives.

Il est grand temps en effet de réévaluer la question religieuse dans nos sociétés à la lumière de la laïcité de celles-ci, autrement qu'à la façon molle de Madame Cottard. Il s'agit de poser les choses autrement, en quittant la seule dimension religieuse pour en venir (ou en revenir) à celle, plus fondamentale à nos yeux, du divin ou du sacré, et d'évaluer comment ces concepts se déploient au sein des sociétés dites postmodernes, en relation étroite avec ce que l'on pourrait appeler la subjectivité contemporaine.

Pour cela, il nous faut examiner les conséquences d'une double séparation. Celle appelée laïcité qui sépare le pouvoir religieux du pouvoir politique et administratif d'une part, et celle, consécutive à la première mais plus inattendue, qui peut aller jusqu'à

2. Cf. à ce sujet l'excellent article de Didier Molinier qui reprend le concept de « belle âme » chez Hegel et Lacan : <http://philosophie-et-psychanalyse.blogspot.fr/2010/12/la-belle-ame-et-la-loi-du-coeur-de-la.html>

séparer Dieu de *ses* religions. Prendre en considération ces deux événements et les relier, éclairer à nouveaux frais les sempiternelles querelles sur la place laissée actuellement au religieux, à la pratique religieuse et à la foi dans les sociétés démocratiques et définit *une nouvelle position subjective*, c'est là l'essentiel du propos de ce texte.

La question est donc de savoir ce qu'il subsiste de Dieu dans notre monde postmoderne, un monde établi sur une laïcité minimale qui refuse que le pouvoir divin pèse sur l'organisation et le commandement de l'État. Que cette laïcité finisse par être revendiquée dans certains pays latins, ou qu'elle soit une des conséquences de l'éthique protestante dans les pays anglo-saxons ne change rien, et son principe en est clair : Dieu peut rester l'affaire de chacun, sans pour autant être l'affaire de tous.

Car la laïcité concerne essentiellement le pouvoir. Elle vise moins Dieu en tant qu'entité sacrée que son institution terrestre, en l'occurrence les potentats religieux sommés de n'avoir plus leur mot à dire dans la marche de la chose publique. Dieu n'est éliminé de la marche de l'État que s'il reste indissociable du religieux. En effet, la laïcité ne saurait être confondue avec l'athéisme même si elle en est un fruit historique, et notre thèse s'enracine ici : *la laïcité autorise au contraire la possibilité d'une séparation entre Dieu et la religion permettant ainsi un renouvellement possible du divin, du lien à la divinité et de ce que l'on appelle la foi. Mais en conséquence, il faut considérer que si le principe de raison, dont découle la laïcité, l'a emporté au niveau du fonctionnement social, celui-ci pourrait en partie cesser d'opérer de façon individuelle, et se demander pourquoi.*

Dieu est-il définitivement mort, comme on l'a cent fois proclamé ? Et si non, quelle place occupe-t-il ou peut-il occuper encore chez nos contemporains ? N'est-il que l'écho d'une maladie infantile de l'humanité ou au contraire va-t-il réapparaître là où on ne l'attend plus, plus puissant et plus déterminant que jamais ?

Les grands rassemblements lors des Journées mondiales de la jeunesse sous Jean-Paul II ou encore l'engouement récent pour le pape François, l'enthousiasme populaire en France pour le film

Des hommes et des Dieux de Xavier Beauvois ou, plus modestement le succès inattendu du film de Philip Gröning *Le grand silence* sur les moines de la Grande Chartreuse, laissent entendre que, *malgré toute raison*, un certain abandon du divin au profit de ce qui pourrait être un hédonisme à courte vue ne saurait caractériser les attentes des sociétés occidentales.

Dans un premier temps, nous montrerons comment un certain nombre de thèses athéistes qui ont à la fois forgé et assuré le mouvement laïc, ont paradoxalement contribué à libérer Dieu de la religion. Puis dans une deuxième étape et de façon plus contemporaine, il nous faudra examiner la façon positive dont Dieu, et plus généralement la question théologique, peut resurgir dans les sociétés postdémocratiques en ouvrant une nouvelle position subjective, un nouvel « être sujet » *par-delà la raison et son principe*. L'établissement d'une relation à Dieu, libérée au moins provisoirement de tout son poids institutionnel, pourrait être à l'origine d'un nouveau départ et d'une nouvelle façon de penser l'homme dans son lien à ses semblables et à la raison, ce que Maurice Clavel avait appelé en son temps une « psycho-ontologie ».